



L'info Charmoise

Contact

Mairie de CHARMES
9 rue Aristide Briand
02800 CHARMES

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Vendredi
9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

**Fermeture physique et
téléphonique au public
le mercredi matin**

Tél. : 03.23.56.23.09

mairie-charmes@wanadoo.fr



Septembre 2026

N°3

ÉDITO DU MAIRE



Nicolas THIBEUF,
Maire

Dans ce numéro :

Édito du Maire	2
Actualités de la commune	3
Temps forts des derniers mois	4
Infos utiles	5
Focus sur l'agglomération	6
Zoom sur le salon Tif'Annie	6
Zoom sur les associations	7
Agenda municipal	8
Actualités de la bibliothèque	8
État civil	8

Chères Charmoises, Chers Charmois,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à l'approche de cette nouvelle rentrée.

Il y a un peu plus de 100 jours, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire les projets de notre commune. Depuis notre élection, mon engagement est entier. Chaque jour, je mesure l'importance du rôle de maire et la nécessité d'entretenir une relation de proximité, d'écoute et de dialogue avec chacun d'entre vous.

Les engagements que nous avons pris devant vous se concrétisent progressivement. Les différents projets inscrits dans notre programme avancent, étape par étape. Au fil de nos échanges sur le terrain, vos messages de satisfaction, vos encouragements et votre confiance sont autant de motivations qui nous poussent à poursuivre notre action avec détermination. Je tiens sincèrement à vous en remercier.

Les responsabilités qui incombent au maire sont nombreuses. Certaines situations, comme les conflits de voisinage, ne relèvent pas directement des compétences de la commune. Pourtant, lorsqu'il est possible d'apaiser les tensions par le dialogue, je prends le temps de rencontrer les personnes concernées afin de favoriser une solution amiable. Si cette démarche ne suffit pas, des permanences du conciliateur de justice seront organisées en mairie dès le début du mois de septembre.

Cet été a été marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs. Avec les membres du Conseil municipal, nous avons pris contact avec les habitants de plus de 65 ans afin de nous assurer de leur bien-être. À compter de septembre, le CCAS prendra le relais et assurera également une permanence en mairie chaque troisième samedi matin du mois pour accueillir et accompagner les personnes rencontrant des difficultés.

Plusieurs chantiers importants ont également été menés à bien durant cette période estivale. Les travaux de la rue Aristide Briand, sur le tronçon situé face à la mairie, sont désormais achevés. La première phase des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire est également terminée, permettant d'améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives.

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons pris la décision d'augmenter la taxe sur les logements vacants. Cette mesure, assumée et réfléchie, poursuit un objectif précis : inciter les propriétaires de biens durablement inoccupés à agir. Ces logements dégradés nuisent à l'image de notre commune et génèrent, pour les riverains, des désagréments liés notamment au manque d'entretien des terrains et de la végétation. Notre volonté est simplement de préserver la qualité de vie de tous les habitants. Je souhaite être parfaitement clair : cette mesure concerne uniquement les propriétaires de logements vacants. Le taux de la taxe foncière, quant à lui, n'a pas été augmenté lors du vote du budget communal.

La rentrée sera également placée sous le signe de la vie associative. Le Forum des associations se tiendra le samedi 5 septembre au centre Socio-Educatif « Saint-Exupéry ». Ce rendez-vous sera l'occasion de découvrir la richesse du tissu associatif local et les nombreuses activités proposées aux enfants comme aux adultes.

Par ailleurs, nous concrétisons un autre engagement de notre programme : proposer aux habitants une formation aux premiers secours. Une première session sera organisée le samedi 12 septembre. Parce que chacun peut être un jour confronté à une situation d'urgence, il nous paraît essentiel de permettre au plus grand nombre d'acquiescer les gestes qui sauvent.

À toutes et à tous, je souhaite une excellente rentrée, pleine de réussite, de projets et de sérénité.

Le Maire de Charmes

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Travaux rue Aristide Briand



Le précédent Conseil municipal avait décidé de réhabiliter la rue Aristide Briand, au niveau de la place de la Mairie, afin de sécuriser la circulation, d'effectuer des travaux de mise en accessibilité pour les piétons et les transports en commun.

Le chantier est terminé et l'inauguration aura lieu prochainement.

Acquisition d'un désherbeur mécanique et d'une brosse métallique

Dans le cadre de l'amélioration des équipements communaux, la mairie a inscrit au budget l'acquisition d'un désherbeur mécanique et d'une brosse métallique pour le service technique.

Ces équipements permettront aux agents municipaux de travailler plus efficacement à l'entretien des espaces publics et à la propreté de la commune.

Ces investissements contribuent également à réduire la pénibilité des tâches effectuées par les agents municipaux et à améliorer leurs conditions de travail.

La livraison des nouveaux matériels a eu lieu en juillet et les agents ont été formés à leur utilisation. Ils ont ainsi pu commencer à les utiliser dans le cadre de leurs différentes interventions.



Continuité du remplacement des ampoules de l'éclairage public en LEDS

La commune s'engage depuis plusieurs années sur les économies d'énergie des éclairages publics.

Cette année, ce sont les lanternes situées rue Champfleury, ZAC le Château, rue Pierre Curie, rue des Bourgmestres et sur une partie de la rue de l'Égalité qui ont été remplacées par des foyers de lanternes en LEDS.

Cet investissement permet de moderniser le parc afin de réaliser des économies d'énergie par une réduction non négligeable des consommations, tout en contribuant à réduire la pollution lumineuse.

TEMPS FORTS DES DERNIERS MOIS



Remise des dictionnaires et calculatrices aux élèves de CM2 et pique-nique de fin d'année à la cantine scolaire

Le 30 juin dernier, la municipalité a eu le plaisir de remettre un dictionnaire ou une calculatrice à chacun des élèves de CM2 de l'école Maurice Prat et du cours Lacordaire.

Ce geste, désormais traditionnel, vise à accompagner les futurs collégiens dans cette nouvelle étape de leur parcours scolaire et à leur souhaiter pleine réussite pour les années à venir.

Afin de clôturer cette année scolaire dans un esprit de convivialité, un pique-nique a ensuite été organisé à la cantine municipale le 3 juillet 2026.

Les enfants ont pu partager un agréable moment en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs conseillers municipaux, venus échanger avec eux et leur adresser leurs encouragements avant les vacances d'été.



Fête de la musique

Nous avons célébré la fête de la musique le dimanche 21 juin au kiosque de notre commune.

La chaleur estivale n'a pas empêché les habitants d'assister au spectacle proposé par Eurodance dont les prestations musicales et magiques nous ont permis de voyager vers différents pays tout au long de l'après-midi.

Le karaoké, animé par Galactica Event, a lui aussi rencontré un vif succès auprès des adultes et des enfants qui ont contribué à l'ambiance conviviale et chaleureuse de cette deuxième partie de fête.



Cérémonie du 14 juillet

À l'occasion de la Fête Nationale, nous nous sommes réunis devant le monument aux Morts pour célébrer le 14 juillet dans un esprit de rassemblement et de mémoire envers celles et ceux qui ont défendu les valeurs de la République.

La municipalité remercie chaleureusement les portedrapeaux, l'harmonie LA FAMI'LIA pour leurs présences ainsi que l'ensemble des participants à ce moment de recueillement.



INFOS UTILES

Tarifs des locations de salles et de matériel – Année 2027

FOYER RURAL « Charles CATILLON » 9 rue Aristide BRIAND - 02800 CHARMES	CENTRE SOCIO-EDUCATIF « Saint-Exupéry » 30 rue Sérurier - 02800 CHARMES
Le week-end Pour les Charmois : 385 € Pour les non Charmois : 550 €	Le week-end Pour les Charmois : 230 € Pour les non Charmois : 350 €
Demi-journée (hors samedi, dimanche et jour férié) Pour les Charmois : 145 € Pour les non Charmois : 205 €	Demi-journée (hors samedi, dimanche et jour férié) Pour les Charmois : 90 € Pour les non Charmois : 125 €
Manifestations à but lucratif pour les associations Charmoises : 150 €	
Des arrhes d'un montant de 75 € seront demandées à la réservation, le solde lors de la remise des clés. Caution : 500 € Caution Entretien : 150 €	Des arrhes d'un montant de 75 € seront demandées à la réservation, le solde lors de la remise des clés. Caution : 500 € Caution Entretien : 150 €

En cas de désistement, les arrhes ne seront restituées qu'en cas de motif grave et justifié.

LOCATION DE MATÉRIEL RÉSERVÉE AUX HABITANTS DE CHARMES	
Table	3,00 € l'unité
Chaise	1,00 € l'unité
Banc	2,00 € l'unité
Verres	3,50 € les 12

Une caution de **300,00 €** sera demandée à la réservation.

Entretien des pieds de murs

DÉSHERBER
DEVANT CHEZ SOI



Chaque habitant est tenu d'entretenir le pied de mur devant sa propriété.

Nous rappelons que l'entretien des pieds de murs (maisons, clôtures) est à la charge des propriétaires ou, le cas échéant, des locataires.

Merci à chacun de veiller à maintenir ces espaces propres et entretenus afin de contribuer à la sécurité, à la propreté et à l'embellissement de notre commune.

FOCUS SUR L'AGGLOMÉRATION

Rénovation énergétique à l'école primaire « Maurice PRAT »

La Communauté d'agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FÈRE poursuit son engagement en faveur de la modernisation de ses équipements scolaires avec d'importants travaux de rénovation énergétique engagés à l'école primaire « Maurice PRAT » de CHARMES.

Ce chantier représente un investissement d'environ **320 000 € HT**, soutenu à hauteur de **73% par le Fonds Vert et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**. Ces travaux visent à améliorer les performances énergétiques du bâtiment, renforcer le confort des élèves et des équipes pédagogiques, tout en adaptant les locaux aux besoins actuels.

Plusieurs entreprises du territoire interviennent sur ce chantier.

L'école primaire de CHARMES se compose de deux ailes accueillant chacune trois classes ainsi que d'un bloc sanitaire. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement de l'établissement, le chantier est organisé en deux étapes. La première concerne la rénovation de l'aile droite et du bloc sanitaire et la deuxième étape concernant l'isolation, le remplacement de portes, l'abaissement des plafonds, la rénovation des sols et des peintures de l'aile gauche de l'école

Zoom sur les entreprises

Une fois n'est pas coutume, dans cette édition du bulletin, nous souhaitons mettre en avant Mme Annie BOURSON du salon Tif'Annie qui a pris sa retraite le samedi 29 août 2026.

Après une carrière de 45 années dont 38 années au sein du salon de CHARMES, Mme BOURSON peut être fière du chemin parcouru : une dizaine d'apprenties formées, une salariée fidèle à ses côtés depuis 22 ans.

Ce n'est pas sans émotion qu'une page se tourne, place à une retraite bien méritée.

Merci à vous, Mme BOURSON, pour votre présence et votre fidélité dans notre commune durant toutes ces années.



Droit de l'opposition

Taxe sur les logements vacants : un choix que nous ne partageons pas.

Lors de la campagne municipale, la majorité actuelle s'était engagée à préserver la stabilité de la fiscalité locale. Pourtant, lors du dernier Conseil municipal, elle a choisi d'instaurer une taxe sur les logements vacants au taux de 30 %.

Notre groupe n'a pas soutenu cette décision. Nous avons défendu une autre approche, fondée sur l'information, le dialogue et l'accompagnement des propriétaires. Nous avons notamment proposé de privilégier des actions de sensibilisation et un soutien à la rénovation des logements, afin de favoriser leur remise sur le marché et de faciliter les transactions immobilières.

Ces propositions n'ont pas été retenues. Nous continuons à penser qu'une politique incitative et partenariale est plus efficace qu'une réponse essentiellement fiscale pour lutter contre la vacance des logements et contribuer à l'attractivité de notre commune.



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS



Venez rencontrer les associations qui font vivre notre commune, découvrir leurs activités et échanger avec leurs bénévoles.

Associations	Activités	Démonstration
ARABESQUE	Association de danse moderne de 4 ans à l'âge adulte	
ARSENAL CLUB	Football	
CHARMES DE L'AQUARELLE	Peinture, initiation des débutants et échanges sur les différentes techniques dans le but de faire progresser les adhérents	
CHARMES RANDONNÉE	Marche	
CLUB DES AÎNÉS ET DES ENVIRONS	Activités : belote, tarot et autres jeux. Organisation concours de belote et loto	
ENTENTE TENNIS DE TABLE	Tennis de table	Toute la journée
HABANERA-CLUB	Danse de salon	De 15 h à 15 h 30
LA FAMI'LIA 1863	Harmonie musicale	
RANDONNEURS TRANQUILLES	Randonnée pédestre. Sorties découvertes et touristiques	
TEUTA VIROMANDUI	Association de reconstitution de la vie civile et militaire des celtes gaulois du 1er siècle av. JC. Animation d'artisanat et vie de camp	11 h et 14 h : Frappe de monnaie

Avec la présence de



et du service de gestion des déchets de la





AGENDA MUNICIPAL

05/09 :	Forum des associations
06/09 :	Brocante (ANNULÉE)
12/09 :	Formation aux premiers secours
17/10 :	Marche octobre Rose
04/11 :	« Un patron dans mon village » en partenariat avec France Travail
05/11 :	« Bus Aisne Actifs » en partenariat avec le département de l'Aisne

ACTUALITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Activités à la bibliothèque

MINI LECTEURS

03 septembre

1^{er} octobre

LUDOTHÈQUE

23 septembre : jeux de société

04 novembre : jeux écocitoyens avec la CA CTLF

ATELIERS

14 octobre : atelier d'automne

28 octobre : atelier halloween

ANIMATIONS AVEC LES ÉCOLES

La bibliothèque accueille les écoles publiques ainsi que le Cours Privé Lacordaire afin de proposer aux élèves diverses activités.

Du 1^{er} septembre au 31 octobre 2026, les élèves découvriront une exposition sur le thème « les coulisses du livre ». Ils pourront également participer à des jeux « histoires à raconter » pour les élèves à partir de 4 ans ainsi qu'à un théâtre en images « le kamishibai ».

ÉTAT CIVIL

Naissance



Jade CHAILLAN, le 14 juillet 2026.

Décès



Annie WATREMETZ, le 09 juillet 2026,

Isabelle WITEK, le 23 juillet 2026,

Jeannine NICARD, le 09 août 2026,

Chantal LECOUF, le 22 août 2026,

Françoise MESSIEUX, le 23 août 2026.

Directeur de publication : M. Nicolas THIBEUF

Équipe de rédaction : Mathieu SEVAUX, Morgane ZANGARÉ, Sandrine SEZILLE,
Cécile PANCINO, Céline TONDELEIR, Éric BOULANGER.

Impression : Mairie de CHARMES - Dépôt légal : septembre 2026 - Tirage : 760 exemplaires